

Classes de neige 2020

Le Lycée Classique d'Echternach organisera pendant l'année scolaire 2019/2020 ses 32^{es} classes de neige pour les classes de 6^e.

Départ Echternach : samedi **11 janvier 2020** vers 7h00

Retour Echternach : vendredi **17 janvier 2020** vers 24h00

Lieu : Centre UCPA à **La Plagne** – France

Activités :

- du ski alpin pendant la journée (22,5 heures = 9 cours de 150 minutes)
- des jeux de société et activités en groupe pendant les soirées

L'objectif est de donner aux élèves une autre vision de l'école. Celle-ci ne se limite pas aux différents cours, aux devoirs et aux notes obtenues. Elle constitue une communauté où les élèves vivront de belles expériences. Nous sommes convaincus que sur le plan relationnel et humain, une classe ayant vécu une semaine sous le même toit, rentrera plus soudée et plus mûre qu'à son départ. Pour nous professeurs, il est bien difficile de résoudre tous les problèmes relationnels d'une classe pendant nos heures de cours. Cela est regrettable car une bonne entente au sein d'un groupe crée une meilleure ambiance de travail ; chacun se sent mieux et ose s'exprimer, sans craindre les moqueries du voisin. Puisque le projet se déroule en janvier, les élèves pourront bénéficier durant deux trimestres de la cohésion et de la solidarité développées durant la semaine de classes de neige.



Dans ce dossier vous trouverez les informations générales concernant notre séjour. Les informations de dernière minute vous seront communiquées en temps utile.

Réunion d'information

Une réunion d'information aura lieu le **lundi 24 juin 2019** à **19h00** dans la Salle des Glaces du LCE.

Critères de participation

Comme le nombre des élèves pouvant participer est limité à 86, les critères de sélection suivants seront rigoureusement appliqués en cas de besoin (donc **uniquement si le nombre d'inscriptions serait supérieur à 86**), dans l'ordre indiqué ci-dessous :

- remise du dossier complet (voir ci-dessous) au tuteur de la classe jusqu'au **vendredi 4 octobre 2019**
- pas de seconde participation,
- pas de redoublants,
- ordre des paiements (la date de notre extrait faisant foi).

Les élèves ayant provoqué des problèmes de discipline en classe en cours de l'année scolaire et ceux ayant manqué d'assiduité au cours d'éducation physique ne seront pas autorisés à participer !

Prix du séjour

610 €

Ce prix comprend :

- Voyage en autobus
- Hébergement et repas
- Remontées mécaniques
- Matériel de ski alpin (chaussures, bâtons, skis)
- École de ski alpin (pas de snowboard !)

Le prix est bien souvent l'argument de poids des détracteurs des classes de neige. Nous sommes bien conscients que cette dépense n'est pas facile à assumer pour tous.

C'est pourquoi nous aimerions signaler que l'élève qui n'a pas les moyens financiers (parents à revenu faible) pourra éventuellement bénéficier d'un subside (formulaire à retirer au SePAS).

N'hésitez pas à faire appel à cette aide si vous en avez besoin. Votre demande sera traitée en toute discrétion et confidentialité.

Comment s'inscrire ?

• Paiement

Afin de réserver d'ores et déjà une place, veuillez verser le montant de 610 € jusqu'au **lundi 2 septembre 2019** sur le **compte BCEE de Monsieur Frank Schmit**.

IBAN LU48 0019 4755 5104 8000

avec la mention

«Classes de neige 2020» en indiquant le **nom, prénom et la classe actuelle de l'élève**

En cas d'annulation volontaire nous ne pouvons pas garantir le remboursement intégral du montant viré.

• Pièces à remettre

A remettre au tuteur de la classe sous forme de **dossier complet** jusqu'au **vendredi 4 octobre 2019** :

- Fiche personnelle (annexe)
- Certificat médical (annexe)
- Autorisation de soins médicaux (annexe)
- Autorisation de sortie du territoire (Commune)
- Photocopie de la carte de vaccination
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie de la carte de sécurité sociale (vérifiez la validité au verso de la carte)
- Photocopie de la « Carte jeunes » ou de la carte « Caisse médico-chirurgicale mutualiste »

A qui s'adresser ?

Pour tout complément d'informations vous pouvez vous adresser aux organisateurs :

- Frank Schmit - schmit.frank@education.lu
- Guy Schartz - guy.schartz@education.lu

Dès la rentrée chaque classe aura un tuteur, un professeur qui est la personne de contact pour les élèves et les parents. Le nom du tuteur vous sera communiqué lors de la rentrée des classes. Si vous voulez avoir des informations supplémentaires ou si vous avez un problème quelconque n'hésitez pas à vous adresser à eux.

La Plagne - la station

La Plagne est une station familiale de sports d'hiver et d'été, situé en Savoie et implantée entre 1250 et 3250 mètres d'altitude. Depuis plus de 50 ans, la destination a acquis une renommée internationale grâce à son vaste domaine skiable tous niveaux de 225 km de pistes. Depuis 2003, la Plagne elle est une station composante de Paradiski grâce à une liaison entre les stations des Arcs et de la Plagne par le plus gros téléphérique du monde : le Vanoise Express. Paradiski est le paradis du skieur : un domaine culminant sur des glaciers à plus de 3000m, un enneigement assuré avec 70% des pistes au-dessus de 2000 mètres d'altitude, une variété infinie de paysages et



d'espaces de glisse, à expérimenter sur 425 km de pistes. Pour plus d'informations visitez le site internet de la station :

www.la-plagne.com

La Plagne 1800 - Le centre UCPA

Le centre UCPA de La Plagne 1800 est classé confort 3. Ce label qualité confort correspond à un centre de grand confort. Les pistes sont accessibles directement de l'UCPA, « skis aux pieds ».



Le centre de 462 places est réparti en 3 grands chalets de 132, 135 et 195 places. Les chambres accueillent 4 ou 3 personnes avec sanitaires à l'étage. Un quatrième chalet regroupe les espaces de restauration, de détente et de divertissement.

Coordonnées :

UCPA La Plagne 1800 - 73210 Macôt La Plagne

Tél.: 04 79 09 11 76

Courriel : plagne-1800@ucpa.asso.fr

La vie en commun

L'autodiscipline et la discipline de groupe impliquent :

- d'être à l'heure aux rendez-vous fixés
- de ranger ses affaires personnelles
- de faire son lit
- de débarrasser sa table
- de suivre de son mieux les cours de ski
- de suivre les règles de conduite du skieur
- d'être disponible à aider les autres.

Assurances

Comme presque tous les élèves sont bien assurés en cas d'accident (CMCM, Europe Assistance, ...) et que nous voulons faire en sorte de vous offrir le séjour au prix le plus avantageux possible, nous n'avons pas souscrit l'assurance voyage de l'UCPA.

Par conséquent nous vous prions de contrôler si votre assurance couvre les accidents de ski (rapatriement, secours des pistes,...). Au cas contraire nous vous conseillons d'acheter une « Carte jeunes européenne » au prix de 10 €, pour une validité d'un an, au Centre Information Jeunes (87, route de Thionville L-2611 Luxembourg) ou de la commander en ligne sous : <http://cartejeunes.lu>

Outre de nombreux avantages, cette carte contient une assurance de voyage « Europe assistance » valable dans le monde entier.

Permettez-nous de vous signaler que **nous n'avons pas souscrit une assurance d'annulation.**

